

LES ENTREPRISES DE DÉFENSE CONNAISSENT UNE CROISSANCE SOUTENUE DE LEURS EXPORTATIONS

La France a livré à l'international en 2016 des matériels de guerre et matériels assimilés (MG) pour une valeur totale de 8,3 milliards d'euros contre 6,1 milliards en 2014 et 7,3 milliards en 2015. Ces matériels ont contribué à hauteur de 6,6 milliards d'euros au solde commercial de la France en 2016. Au-delà des MG, les 1 800 entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD) ont exporté 93,7 milliards d'euros de marchandises civiles et militaires en 2016, soit 21 % des exportations totales de la France en 2016. Les entreprises de la BITD contribuent positivement au solde commercial de la France à raison de 33,8 milliards d'euros en 2016. Alors que les exportations de MG soutiennent environ 74 400 emplois directs et indirects en France en 2016, environ un million d'emplois correspondent aux exportations totales de la BITD.

LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS DE MATÉRIELS DE GUERRE ET MATÉRIELS ASSIMILÉS

L'enjeu poursuivi ici repose sur l'actualisation du contour des flux de matériels de guerre et matériels assimilés (MG) ainsi que du rôle des entreprises de la BITD en France en matière d'exportation (Cf. EcoDef n° 79). Les évaluations portent sur les livraisons en tant qu'indicateur des exportations (Cf. EcoDef n° 78). Ces livraisons rendent compte de la performance industrielle à travers l'appréciation de l'activité effective, année par année, associée aux exportations.

Les livraisons de MG s'élèvent, en 2016, à 8,308 milliards d'euros, en augmentation de 14 % par rapport à 2015 (Figure 1). En moyenne annuelle sur la période 2011-2016, les exportations de MG s'élèvent à 6,423 milliards d'euros avec une croissance annuelle moyenne de 9 %. Les exportations de MG représentent, en 2016, 48 % des dépenses d'équipement de la France en matière de défense, coefficient en hausse depuis 2011.

Ces exportations sont réalisées, en 2016 en France, par 859 entreprises. Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) représentent 85 % des entreprises exportatrices de MG dont la taille a été identifiée en 2014 par l'INSEE (base relative au Système d'Identification au Répertoire des Unités Statistiques, SIRUS). Le nombre de PME exportatrices est en augmentation depuis 2013 (Figure 2).

Figure 1 : Exportations de matériels de guerre

M€ courants et %

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2011/2016
Exportations (M€)	5 369	5 740	5 723	6 131	7 270	8 308	6 423
Taux de croissance (%)		6,9	-0,3	7,1	18,6	14,3	9,1
Dépenses d'équipement du ministère de la défense (M€)	15 027	15 573	14 396	15 782	17 314	17 349	15 907
Part des exportations de matériels de guerre dans les dépenses d'équipement (%)	35,7	36,9	39,8	38,8	42,0	47,9	40,2

Champ : livraisons de matériels de guerre.

Note : Dépenses d'équipements (titres budgétaires 3 et 5) : exécuté, crédits de paiements, programmes 144, 146, 178 et 212, hors CAS I et hors CAS F.

Source : DGDDI - retraitements OED.



Jean-Michel OUDOT
Adjoint du Secrétaire Général de l'Observatoire Économique de la Défense.



Emmanuel MONTALBAN
Inspecteur régional, département des Statistiques et des Études Économiques, DGDDI.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

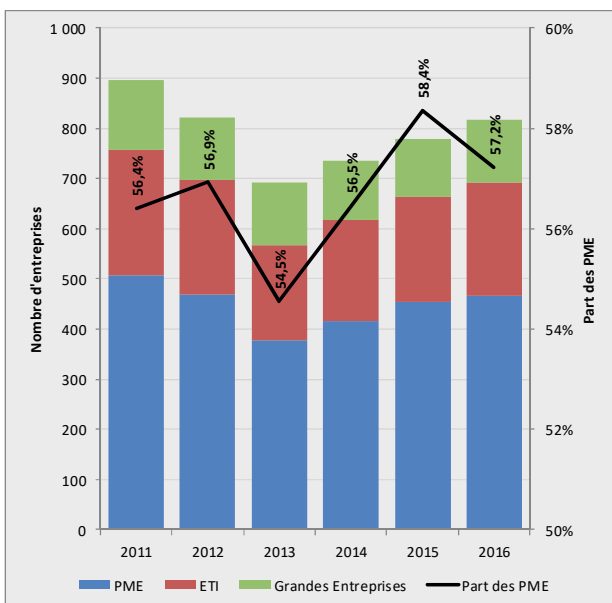
Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



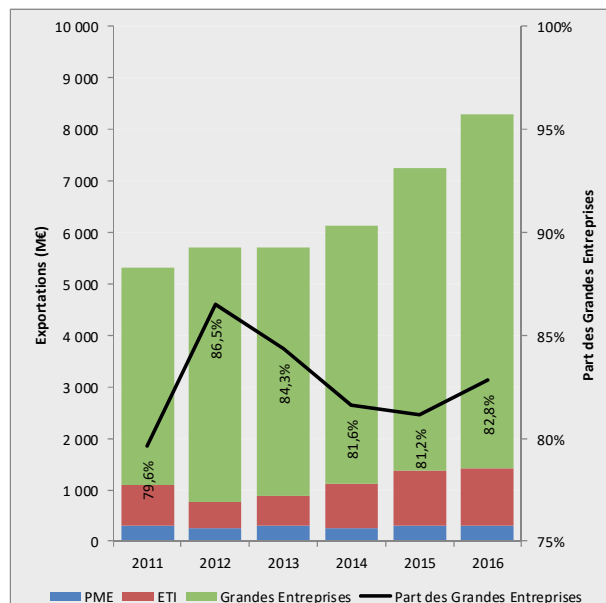
(1) Les résultats présentés ici diffèrent de ceux mentionnés dans le rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France par l'introduction des CANAs et par l'exclusion des opérations sous le seuil de 460 000 euros. Le périmètre ainsi constitué est notamment repris dans l'Annuaire Statistique de la Défense.

Figure 2 : Évolution du nombre d'exportateurs de matériels de guerre par catégorie d'entreprise



Champ : livraisons de matériels de guerre.
Source : DGDDI - retraitements OED.

Figure 3 : Évolution des exportations de matériels de guerre par catégorie d'entreprise



Champ : livraisons de matériels de guerre.
Source : DGDDI - retraitements OED.

Catégories d'entreprises

La catégorie des « petites et moyennes entreprises » est constituée des entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. La catégorie des « entreprises de taille intermédiaire » est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La catégorie des « grandes entreprises » est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.

Flux de livraison de MG

Les flux de livraisons de MG sont identifiés selon la nomenclature détaillée à huit chiffres (NC8) et la nomenclature générale des produits (NGP). Les MG sont distribués dans les sections et chapitres de la NC8, notamment le chapitre 93 relatif aux « armes, munitions et leurs parties et accessoires » ainsi que les avions militaires (chapitre 88) ou encore les navires de guerre (chapitre 89) par exemple. Les opérations sous le seuil de 460 000 euros donnant lieu à une déclaration simplifiée dans le cadre des échanges intracommunautaires ne sont pas prises en compte dans l'estimation des MG car aucune information n'est disponible sur la nature des matériels considérés.

Les livraisons de MG sont aussi identifiées au sein des renseignements fournis dans les procédures douanières par le Code additionnel national (CAN) général, qui est un code qui contient plusieurs types d'informations de nature différente. En général, le CAN permet, sous certaines conditions, l'application d'un régime fiscal plus avantageux en matière de TVA et/ou octroi de mer dans le cadre des relations extracommunautaires (telles que renseignées dans le document administratif unique). Chaque opérateur détermine si son produit peut bénéficier de la dérogation mentionnée par le CAN. Il s'agit de codes additionnels nationaux utilisés pour les échanges avec les pays tiers sollicitant une dérogation à une réglementation ou un régime particulier notamment pour les produits stratégiques. Sept domaines réglementaires y sont référencés dont l'un est relatif aux « prohibitions et restrictions ». Les MG sont soumis à des prohibitions (en cas d'embargo notamment) et / ou à des restrictions (impliquant l'accomplissement préalable de formalités particulières). A l'intérieur de ce domaine réglementaire des prohibitions et restrictions, trois codes de matériels correspondent à des MG : R400 (matériels de guerre et matériels assimilés en provenance ou à destination d'un autre Etat membre de l'Union européenne), R404 (matériels de guerre, armes et munitions) et R407 (matériels de guerre et matériels assimilés). Les flux associés à ces trois codes sont introduits dans le périmètre des MG.

La sélection des MG ainsi opérée est appliquée aux bases de données de la Douane (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects). Ces données rendent compte des flux internationaux de marchandises mais pas des services (en particulier liés au maintien en condition opérationnelle des armements). Les données export sont mesurées selon le pays de destination et incluent les coûts du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière française (FAB). Les données import sont établies selon le pays d'origine et comprennent le coût du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière française (CAF).

Les grandes entreprises (GE) totalisent en moyenne 83 % des montants exportés de MG sur la période 2011-2016 (**Figure 3**). De leur côté, les PME et ETI réalisent, de façon directe, 17 % des livraisons de MG sur cette période. Elles interviennent également de façon indirecte en tant que sous-traitants des grandes entreprises, à la fois pour les marchés nationaux et les marchés internationaux. Ainsi, en 2014, les PME et ETI rendent compte de 39,5 % des achats totaux des sept grands groupes industriels de défense en France (Airbus Group, Dassault-Aviation, DCNS, MBDA, Nexter-Systems, Safran et Thales).

Les exportations de MG sont orientées, en 2016, à 23 % vers l'Union européenne, 22 % vers l'Asie et 21 % vers l'Afrique, comme détaillé dans la **Figure 4**. Sur la période 2011-2016, l'Afrique est la zone qui stimule le plus la croissance des exportations de MG.

L'analyse de la distribution par produit des exportations de MG révèle que 25 % correspondent, en 2016, à de la navigation aérienne ou spatiale, 18 % à des turboréacteurs, réacteurs nucléaires, chaudières et engins mécaniques, 17 % à des armes et munitions (**Figure 5**).

STABILITÉ DES IMPORTATIONS DE MATÉRIELS DE GUERRE ET MATÉRIELS ASSIMILÉS

Les importations de MG s'élevèrent, en 2016, à 1,7 milliard d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2015. En moyenne sur la période 2011-2016, les importations se montent à 1,6 milliard d'euros avec une croissance annuelle moyenne de 3 % (**Figure 6**).

En 2016, les importations de MG proviennent pour 40 % de l'Union européenne, d'Europe (hors UE) à hauteur de 32 % et d'Amérique pour 17 % (**Figure 7**).

UN BILAN POSITIF POUR LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE

En 2016, les exportations de MG étaient près de cinq fois supérieures aux importations (taux de couverture de 487 %). Les flux de MG ont contribué cette même année à hauteur de 6,603 milliards d'euros au solde de la balance commerciale de la France (**Figure 8**).

Figure 4 : Montants des exportations de matériels de guerre par zone géographique

M€ courants, points et %

Zones géographiques	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Contributions à la croissance 2011-2016 (points)
Afrique	526	295	346	698	1 411	1 727	22,4
Amérique	666	1 152	1 013	740	899	1 006	6,3
Asie	1 371	1 428	1 647	1 501	2 005	1 863	9,2
UE-28	1 465	1 282	1 390	1 703	1 477	1 881	7,8
Europe hors UE-28	268	607	340	464	347	404	2,5
Proche et Moyen Orient	1 071	973	986	1 024	1 129	1 376	5,7
Autres	1	1	1	2	3	50	0,9
Total	5 369	5 740	5 723	6 131	7 270	8 308	54,7%

La catégorie " Autres " désigne des pays non identifiés, certaines îles ou des avitaillements avec des pays tiers.

Champ : livraisons de matériels de guerre.

Source : DGDDI - retraitements OED.

Figure 5 : Montants des exportations de matériels de guerre par produit

M€ courants, points et %

NC2*	Libellé	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Contributions à la croissance 2011-2016 (points)
84	Turboréacteurs, réacteurs nucléaires, chaudières et engins mécaniques	1 157	1 284	1 225	1 226	1 425	1 498	6,3
85	Appareils électriques, d'enregistrement ou de reproduction	605	542	581	496	932	1 135	9,9
88	Navigation aérienne ou spatiale	1 695	2 196	1 939	2 131	1 715	2 071	7,0
89	Navigation maritime ou fluviale	177	39	75	485	893	935	14,1
90	Instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision	435	368	439	388	563	567	2,5
93	Armes et munitions	1 013	1 117	1 201	906	1 173	1 415	7,5
	Autres matériels	287	194	264	498	569	687	7,4
	Total	5 369	5 740	5 723	6 131	7 270	8 308	54,7%

Catégorie : nomenclature combinée NC2 par produit.

Champ : livraisons de matériels de guerre.

Source : DGDDI - retraitements OED.

Figure 6 : Importations de matériels de guerre

M€ courants et %

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2011/2016
Importations (M€)	1 493	1 550	1 511	1 708	1 663	1 704	1 605
Taux de croissance (%)		3,9	-2,5	13,0	-2,6	2,5	2,7

Champ : livraisons de matériels de guerre.**Source** : DGDDI - retraitements OED.**Figure 7 : Montants des importations de matériels de guerre par zone géographique**

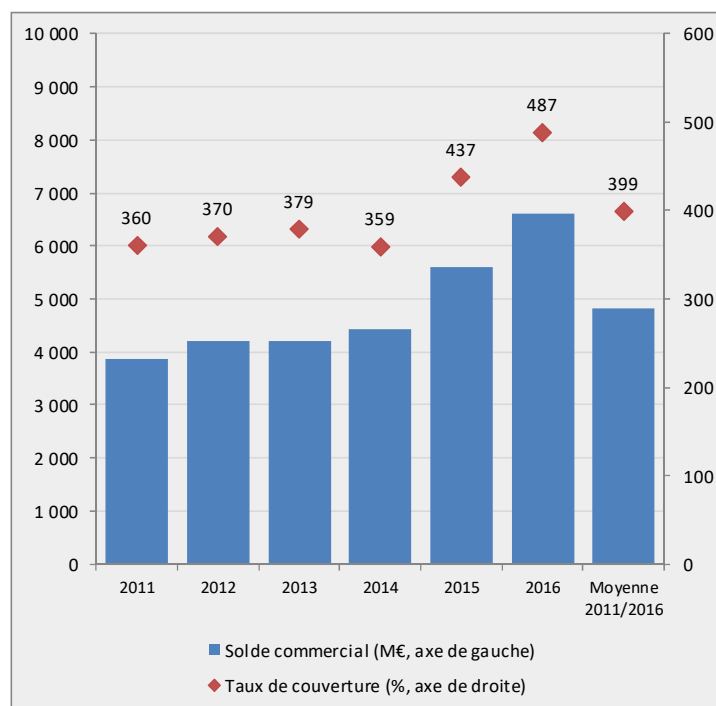
M€ courants, points et %

Zones géographiques	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Contributions à la croissance 2011-2016 (points)
Afrique	56	53	45	53	65	86	2,0
Amérique	272	248	256	241	282	284	0,8
Asie	79	92	113	88	80	65	-0,9
UE-28	921	998	1 062	780	890	689	-15,5
Europe hors UE-28	140	136	17	537	332	548	27,3
Proche et Moyen Orient	22	22	17	7	14	29	0,5
Autres	3	1	1	0	0	3	0,0
Total	1 493	1 550	1 511	1 708	1 663	1 704	14,2%

La catégorie " Autres " désigne des pays non identifiés, certaines îles ou des avitaillements avec des pays tiers.

Champ : livraisons de matériels de guerre.**Source** : DGDDI - retraitements OED.**Figure 8 : Taux de couverture et solde commercial des matériels de guerre**

M€ courants et %

**Source** : DGDDI - retraitements OED.

Les emplois correspondant aux exportations de MG sont mesurés par le tableau entrées-sorties de l'économie nationale établi par l'INSEE. Les emplois directs (i.e. au sein des entreprises exportatrices) s'élèvent, en 2016, à 34 009 et les emplois indirects (i.e. dans la chaîne de sous-traitance des entreprises exportatrices) à 40 396, pour un total de 74 405 emplois en France en 2016 (**Figure 9**). Selon cette méthode d'estimation, à chaque million d'euros exporté de MG correspondent environ 9 emplois directs et indirects en France.

LE RÔLE CLÉ DES ENTREPRISES DE LA BITD DANS LES EXPORTATIONS DE LA FRANCE

Les entreprises de la BITD contribuent de façon directe ou indirecte au développement, à la production ou au maintien en condition opérationnelle des matériels de guerre.

Ces entreprises sont diversifiées dans les domaines militaires et civils. Elles exportent ainsi tant des MG que des matériels civils. L'ensemble des exportations réalisées par les entreprises de la BITD s'élève, en 2016, à 93,7 milliards d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2015 (**Figure 10**). Ces entreprises génèrent ainsi 21 % des exportations totales de la France.

Figure 9 : Emplois directs et indirects correspondant aux exportations de matériels de guerre en 2016

Nombre et %

	Nombre	Part(%)
Emplois directs	34 009	45,7%
Emplois indirects	40 396	54,3%
Total	74 405	100,0%

Champ : marchandises.

Note : nomenclature d'activité par branche (A38).

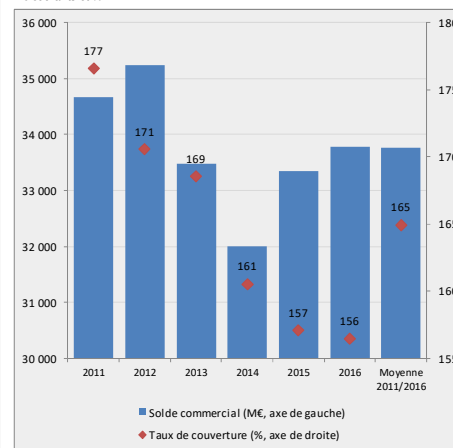
Source : Observatoire Économique de la Défense.

Les entreprises de la BITD contribuent positivement au solde commercial de la France (à raison de 33,8 milliards en 2016) avec des exportations qui sont 1,6 fois supérieures aux importations en 2016 (taux de couverture de 156 %). En moyenne, sur la période 2011-2016, la contribution des entreprises de la BITD au solde commercial de la France s'élève à 33,7 milliards d'euros avec un taux de couverture moyen de 164 % (**Figure 11**).

Les emplois correspondant aux exportations des entreprises de la BITD sont mesurés par le tableau entrées-sorties de l'économie nationale établi par l'INSEE. Les emplois directs (i.e. au sein des entreprises exportatrices) s'élèvent, en 2016, à 576 400 et les emplois indirects (i.e. dans la chaîne de sous-traitance des entreprises exportatrices) à 446 570, pour un total de 1 022 979 emplois en France en 2016 (**Figure 12**). Selon cette méthode d'estimation, à chaque million d'euros exporté par les entreprises de la BITD (marchandises civiles et militaires) correspondent environ 10,9 emplois directs et indirects en France.

Figure 11 : Taux de couverture et solde commercial des entreprises de la BITD

M€ courants et %



Source : DGDDI - retraitements OED.

Figure 10 : Exportations de marchandises civiles et militaires des entreprises de la BITD

M€ courants et %

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2011/2016
Exportations (M€)	79 961	85 204	82 337	84 898	91 800	93 681	86 314
Taux de croissance (%)		6,6	-3,4	3,1	8,1	2,0	3,2
Total des exportations de la France	428 610	442 014	436 130	436 398	455 508	452 978	441 940
Taux de croissance (%)		3,1	-1,3	0,1	4,4	-0,6	1,1
Part des exportations la BITD dans les exportations de la France (%)	18,7	19,3	18,9	19,5	20,2	20,7	20,7

Champ : livraisons de matériels de guerre.

Note : périmètre 2011 de la BITD pour les flux 2011, périmètre 2012 pour les flux 2012, périmètre 2013 pour les flux 2013, 2014 et 2015. Données provisoires sur 2014 et 2015.

Source : DGDDI - retraitements OED.

BITD

Les entreprises constituant la base industrielle et technologique de défense ont été identifiées à partir d'une méthode économique et statistique (Moura & Oudot, 2016). Les données utilisées proviennent du ministère de la défense (Chorus), des groupes spécialisés dans l'armement (fournisseurs des sept maîtres d'œuvre industriels), de la direction des applications militaires du CEA, des marchés passés par les entreprises résidentes sur le territoire national auprès de l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (Occar) et de l'organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan) ainsi que de la direction générale des douanes et droits indirects (sur les exportations d'équipements militaires). Ce périmètre rassemble environ 1 800 entreprises en France⁽²⁾.

(2) 1 838 entreprises en 2011, 1 955 en 2012, 1 738 en 2013 et 1 890 en 2014.

Figure 12 : Emplois directs et indirects correspondant aux exportations des entreprises de la BITD en 2016

Nombre et %

	Nombre	Part(%)
Emplois directs	576 408	56,3%
Emplois indirects	446 571	43,7%
Total	1 022 979	100,0%

Champ : exportations civiles et militaires de marchandises.

Note : nomenclature d'activité par branche (A38).

Source : Observatoire Économique de la Défense.

Bibliographie

- Douanes, Le chiffre du commerce extérieur (février 2017), Bilan du commerce extérieur de la France en 2016.
- Garau S. (2016), « Comparaison des données internationales sur les exportations d'armements », EcoDef, n° 78, avril.
- Ministère de la défense, Annuaire Statistique de la Défense, Observatoire Économique de la Défense, annuel.
- Ministère de la défense, Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France, annuel.
- Moura S. et Oudot J-M. (2016), " Performances of the Defense Industrial Base in France : The Role of Small and Medium Enterprises ", Defence & Peace Economics, à paraître.
- Oudot J-M. (2016), « L'essor des livraisons internationales des entreprises de défense », EcoDef, n° 79, mai.

A PARAÎTRE

Prochaines publications

ITBGI-Militaires (T2-2017) – EcoDef Statistiques
Les fournisseurs de la défense en 2016 – EcoDef Statistiques

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348